

Sont attendues dans la demande :

- **Les fiches mission** qui seront proposées aux jeunes,
- **Le déroulé du tutorat renforcé,**
- **Les modalités d'accompagnement** spécifique,
- **Un budget prévisionnel** détaillé.

A noter : les crédits seront à solliciter auprès de la **DREETS Grand Est** dans le formulaire de budget prévisionnel et dans le compte-rendu financier en fin d'action.

IV. SUIVI ET ÉVALUATION

La ou les associations retenues seront accompagnées par l'État dans le déploiement des missions. Il pourra notamment être proposé de faciliter l'accès à l'information des tuteurs et des volontaires, notamment dans le cadre des formations civiques et citoyennes.

L'obligation de rendre compte aux services financeurs des partenariats, formations et accompagnement proposés au public ciblé par le présent appel à projets s'applique à l'ensemble des porteurs de projets.

Des contrôles pourront être effectués pour vérifier la bonne utilisation des crédits.

Un compte-rendu financier de l'action (CERFA 15059*02, disponible via ce [lien](#)) sera à transmettre aux référents de Volont'R de la DRAJES et de la DREETS Grand Est **dans un délai maximum de 6 mois après la réalisation de l'action.**

V. CALENDRIER

22 mai 2026 : diffusion de l'appel à projets

19 juin 2026 : clôture de l'appel à projets

Fin été 2026 : début des missions

VI. RENSEIGNEMENTS

DREETS Grand Est	DRAJES
Safia BEN AMMAR : safia.ben-ammam@dreets.gouv.fr / 06 69 75 96 52 Emmanuelle MOREL : Emmanuelle.morel@dreets.gouv.fr / 06 64 53 84 49	Benoît LEPAGE : benoit.lepage@region-academique-grand-est.fr / 03 68 71 41 19